

PORT DE SÈTE-FRONTIGNAN

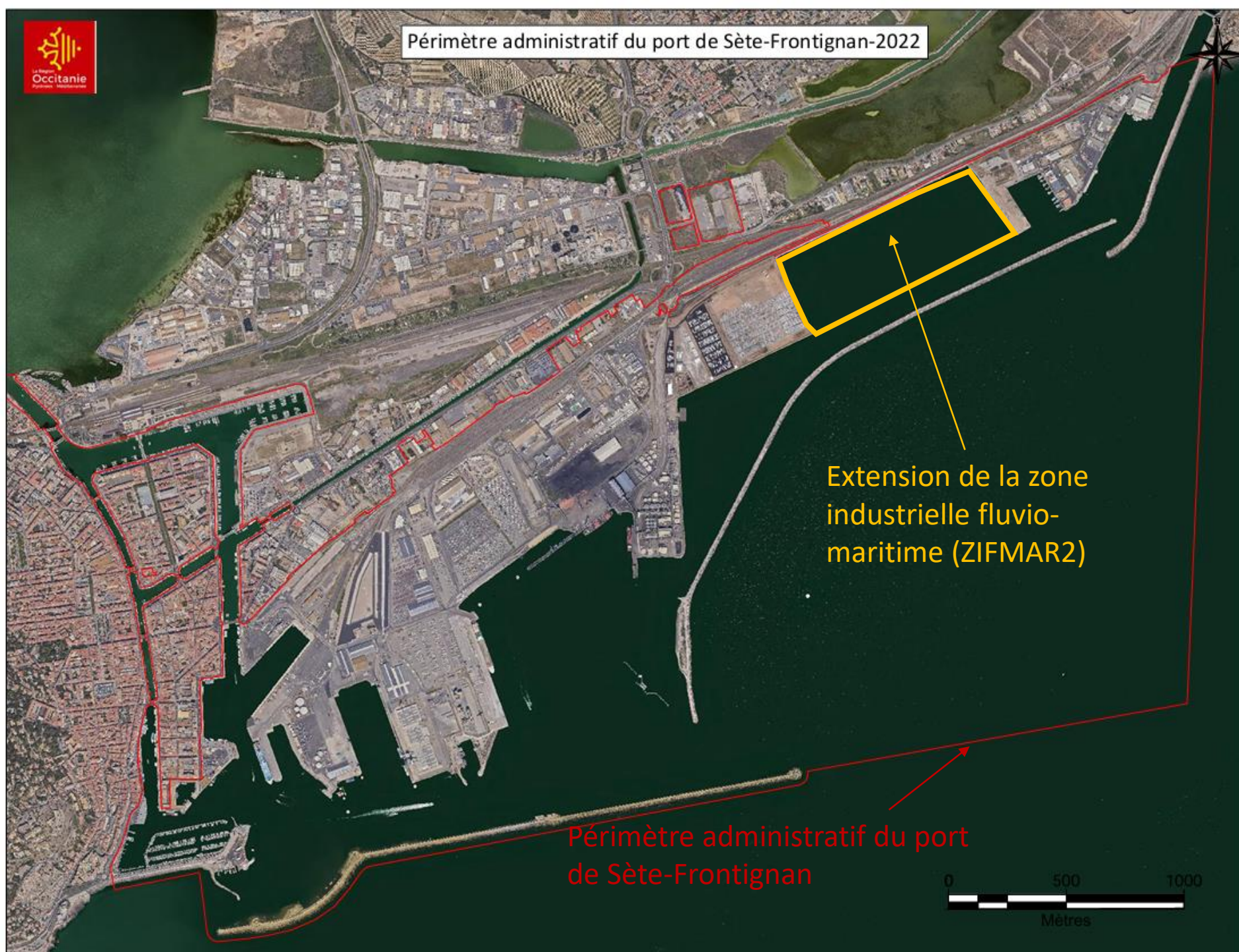


DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE

PROJET D'INFRASTRUCTURES
PORTUAIRES ZIFMAR 2

PHASE CONSULTATION DU PUBLIC
– RÉUNION D'OUVERTURE
16/10/2026

LOCALISATION DU PROJET



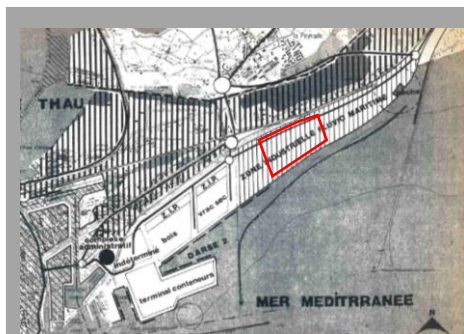
JUSTIFICATION DU PROJET & MONTAGE OPÉRATIONNEL



Éléments de contexte

- **Croissance des activités** du port depuis 11 ans
 - Saturation du foncier portuaire
- **Besoin pour le port de diversifier ses activités** pour maintenir son attractivité
 - Besoin renforcé par **l'opportunité stratégique incontournable** avec le développement de l'éolien offshore
- **Recherche par VNF d'une filière pour gérer 500.000 m³ de sédiments de dragage** du canal du Rhône à Sète, actuellement stockés dans des casiers de ressuyage entre Sète et Saint-Gilles

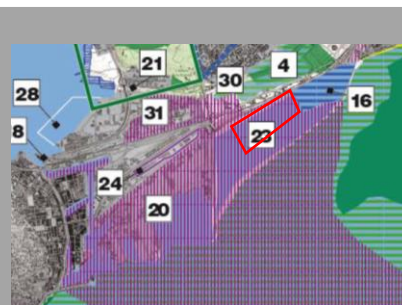
Historique du choix du site



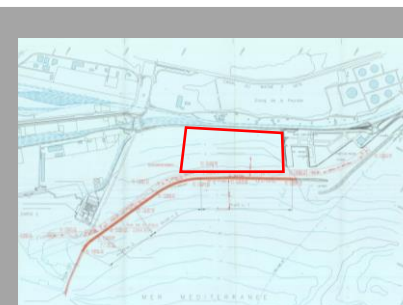
Une emprise réservée pour un remblaiement sur la mer, identifiée depuis les années 1980



Un site identifié dans le SMVM de 1995 pour l'aménagement d'une zone industrielle fluvio-maritime



Le bassin fluvio-maritime identifié dans le SCoT en vigueur pour l'extension des espaces à terre par comblement



Le projet de la ZIFMAR permis par la construction de la digue fluvio-maritime en 2001-2002 qui constituait l'ouvrage préalable aux remblaiements



1 site connecté au port de commerce (sans nécessité un nouveau raccordement à la voirie publique) et une emprise au sein du périmètre portuaire

Raisons du projet

ENJEUX	OBJECTIFS
L'attractivité du port	la renforcer en permettant au port de disposer de surfaces complémentaires de terre-pleins
Le positionnement du port de Sète sur le marché de l'éolien offshore	Être en mesure d'accueillir des industries pour permettre au port de devenir une base logistique et de maintenance pour la filière de l'éolien offshore en complément des ports de Port-la-Nouvelle et de Marseille – Fos-sur-Mer
L'élimination des sédiments de dragage de VNF par une solution de réemploi	Valoriser 500.000 m3 de sédiments VNF sous forme de remblai , assurant le remplissage d'un des casiers
La transition écologique du port	Renforcer la démarche du port en participant au marché de l'éolien offshore et favoriser les solutions de valorisation de sédiments

Un montage opérationnel du projet avec 3 MOA

PROJET ZIFMAR 2



Opération sous MOA Région

Construction de la digue d'enclosure (cote 3,10 m ZH) et des 2 cavaliers de cloisonnement => Mise à disposition de 3 casiers



Opération sous MOA EPR

- Remblaiement des casiers 1&2, représentant jusqu'à 1.200.000 m³ sur 22 ha, pour atteindre 2,00 à 2,50 m ZH
 - Construction Couche de forme et Structures de voirie pour atteindre $z = 2,70$ m ZH
 - Aménagement voie de desserte au Nord, avec coulée verte (aménagement paysager)



Opération sous MOA VNF

- Remblaiement d'un casier représentant 500.000 m³ sur 11 ha (jusqu'à $z = 2$ m/ZH)



Phase 1 – Dignes et remblais



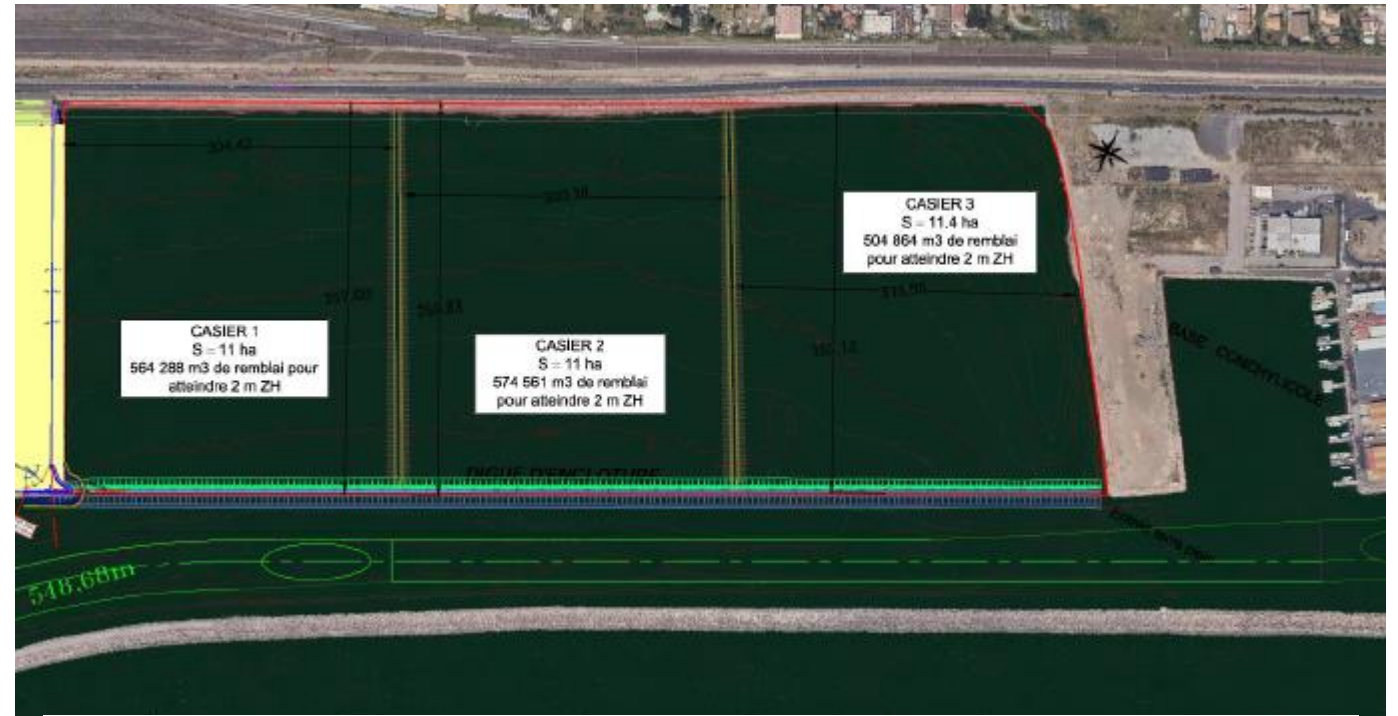
Phase 2 - Aménagements

SOLUTIONS TECHNIQUES DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES PROJETÉES

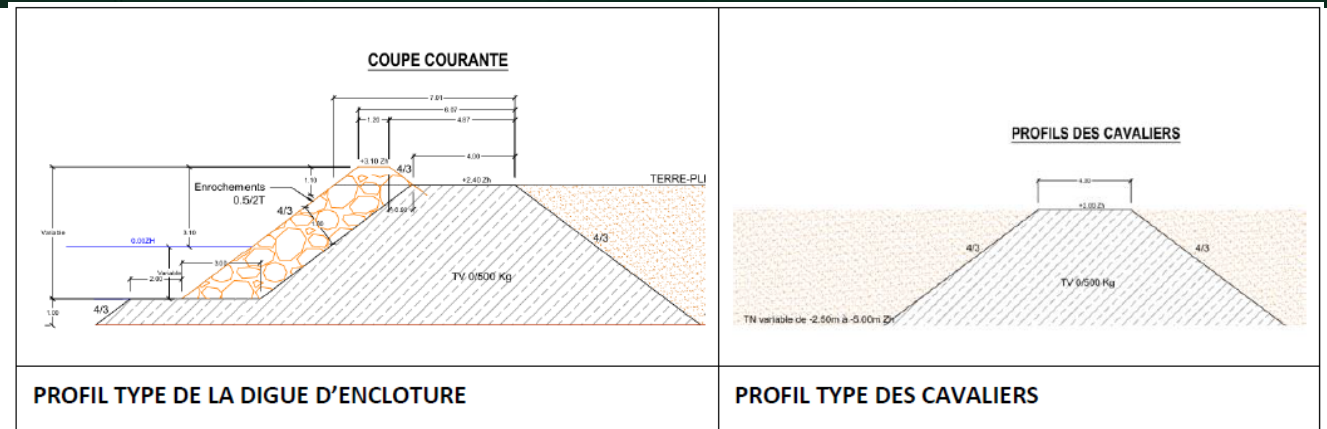


Construction de la digue et des casiers

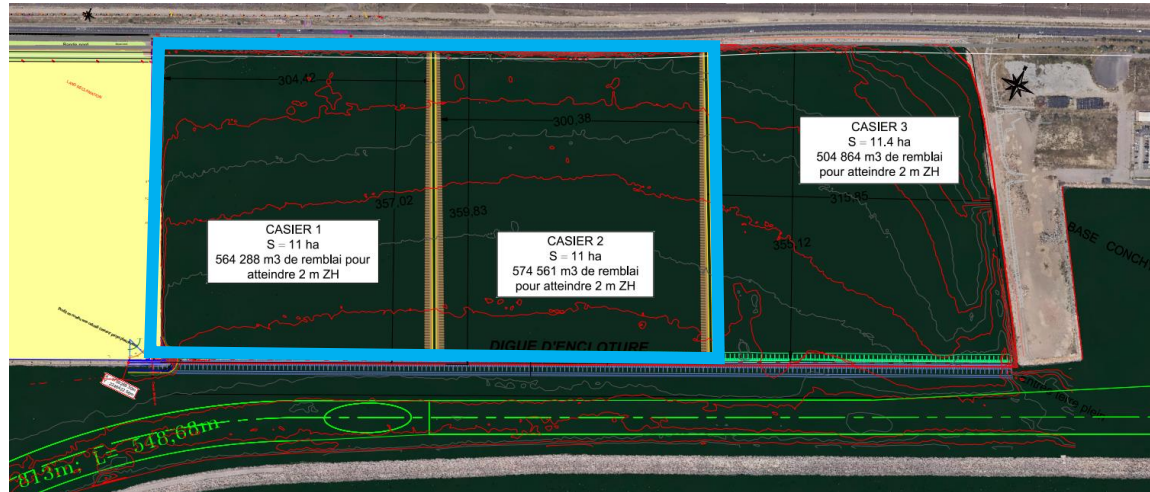
- Construction de **950 ml digue d'enclosure** dans le prolongement de la ZIFMAR 1 et du terre-plein Ouest du port de pêche de Frontignan
- Construction de **2 cavaliers de 350 ml** pour mettre à disposition 3 casiers à remblayer



Travaux réalisés par voie terrestre



Remblaiement des casiers 1 & 2 par l'EPR

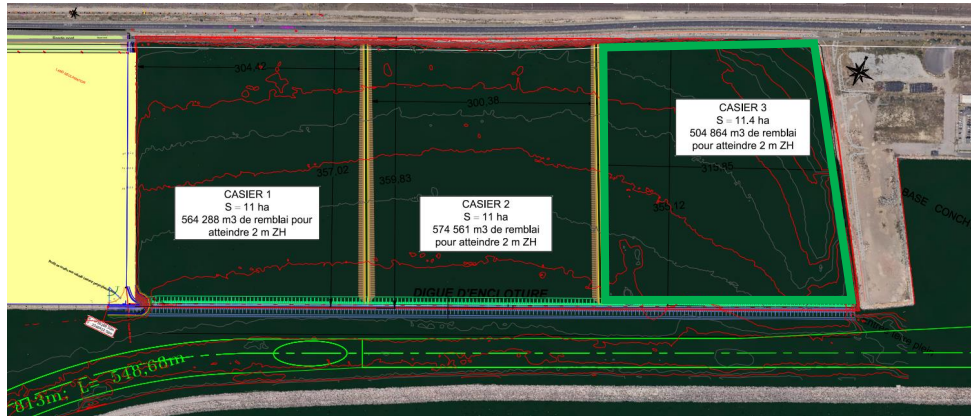


Casiers Ouest et central	Volume
Dragage du TOC	300 000 m ³
Dragage d'approfondissement du chenal et bassin fluvio-maritime	200 000 m ³
Dragage d'entretien jusqu'à la cote maximale & entretien courant sur 4 ans	335 000 m ³
Sables du stock immergé de Port-la-Nouvelle	365 000 m ³
Volume total (jusqu'à z=2,050 m/ZH)	1 200 000 m³

Une mise en œuvre par refoulement hydraulique

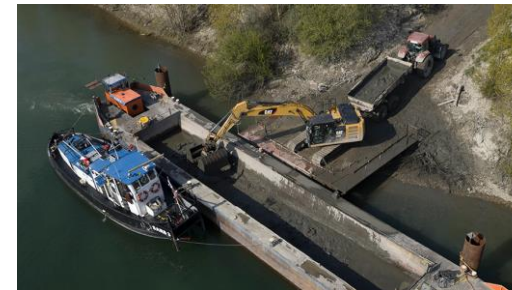


Remblaiement du casier 3 par VNF



Localisation des casiers de dépôt à terre des sédiments le long du canal du Rhône à Sète

Casiers Est	Volume
Sédiments de dragage du canal du Rhône à Sète	500 000 m3
Volume total (jusqu'à z=2,00 m/ZH)	500 000 m3



Transfert par voie fluviale (25 %) et par voie terrestre (75%)

PLANNING DU PROJET



Planning du projet infrastructures portuaires

Phasage de l'opération ZIFMAR 2 - Infrastructure portuaire

[illegible]

COÛT PRÉVISIONNEL



Coût prévisionnel des travaux d'infrastructure portuaire (phase 1 du projet)

Désignation	Estimation HT
Construction de la digue et des casiers sous MOA Région Occitanie	6 000 000
Remblaiement du casier 1 par EPR sur 2 ans, avec utilisation des sédiments issus du dragage du TOC, de l'approfondissement du chenal fluvio-maritime et du dragage d'entretien	6 000 000
Remblaiement du casier 2 par EPR sur 4 ans, avec utilisation des sédiments issus du dragage d'entretien du port et des sables issus du stock immergé de Port-la-Nouvelle	10 000 000
Remblaiement du casier 3 par VNF sur 9 ans (25 % par voie fluviale et 75 % par voie terrestre)	14 000 000
Coût prévisionnel HT	36 000 000

PROCÉDURES RÉGLEMENTAIRES CODE DE L'ENVIRONNEMENT



Réalisé

Concertation préalable sans garant
à l'initiative de la MOA
Sept 2025

Déclaration d'intention
Publication oct. à déc. 2025
Pas d'exercice du droit d'initiative

Réalisé

Demande d'autorisation environnementale

En cours d'examen
et de consultation

Autorisation loi sur l'eau

4.1.2.0 Aménagement portuaire
> 1,9 M€ (A)
4.1.3.0 Dragage et/ou rejet y
afférent en milieu marin (A)
2.2.3.0 Rejet dans les eaux de
surface (D)

Etude d'impact

12 Récupération de territoires
sur la mer (cas par cas)
25 Extraction de minéraux par
dragage marin (cas pas cas)

**Dossier d'incidences Natura
2000**

**Dossier de Dérogation Espèces
Protégées**
Grandes nacres

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE



Code de l'environnement / L'évaluation environnementale

SYNTHESE DES ENJEUX PRINCIPAUX		
Thématique	Enjeu retenu	Justification/commentaire
Nature et qualité des sédiments	Modéré	Les sédiments sont de bonne qualité et présentent un faible potentiel de contamination.
Zonages d'inventaire et de protection	Modéré	Une ZNIEFF marine ainsi qu'une zone Natura 2000 se situe à proximité directe de la ZIFMAR.
Milieu terrestre	Modéré	De nombreuses espèces utilisent la zone d'étude pour tout ou partie de leur cycle de vie.
Milieu marin	Fort	Cinq Grandes Nacres sont présentes sur l'emprise de la zone de projet.
Qualité de l'eau en rapport avec les activités du port de pêche	Fort	Deux prises d'eau de mer sont situées en bordure du canal du Rhône à Sète.

Code de l'environnement / L'évaluation environnementale

SYNTHESE DES INCIDENCES PRINCIPALES		
Thématique	Impact retenu	Justification/commentaire
Qualité de l'eau et des sédiments	Faible	Aucune incidence attendue sur la ZIFMAR2. Il existe un risque de pollution accidentelle liée aux travaux et à la circulation des engins.
Zonages d'inventaire et de protection	Faible	Aucune incidence attendue sur la ZNIEFF marine et sur la zone Natura 2000 (abritant notamment des herbiers de posidonies)
Biodiversité terrestre	Nul à fort	Destruction d'habitat et d'individus.
Biodiversité marine	Négligeable à fort	Destruction d'individus de Grande nacre.
Qualité de l'eau en rapport avec les activités du port de pêche	Modéré	Les matériaux de la digue sont essentiellement grossiers. Le remblaiement se fait derrière la digue d'enclosure.

Code de l'environnement / L'évaluation environnementale

MESURES INTÉGRÉES DANS LE PROJET

Réduction : Remise en état de la zone de chantier après travaux

Réduction : Transplantation des Grandes nacres avant travaux

Suivi des Grandes nacres transplantées sur plusieurs années

Accompagnement : Participation financière au programme européen Pinnacare, dédié aux Grandes nacres

Réduction : Prévention de la turbidité due aux travaux

Suivi de la turbidité pendant les travaux

Code de l'environnement / L'évaluation environnementale

Composante environnementale	Impacts	Evaluation de l'impact brut	Evaluation de l'impact résiduel
Qualité de l'eau	Turbidité et risque de pollution accidentelle.	Faible	Faible
Biodiversité terrestre hors oiseaux	Emprises terrestres, destruction d'habitat et d'individus.	Nul à modéré	Nul à modéré
Oiseaux	Destruction/altération d'habitat et d'individus.	Faible à fort	Négligeable à faible
Biodiversité marine	Impact temporaire sur 270 ha dragués, et indirect (via la qualité de l'eau) ailleurs. Bruit sous-marin. Destruction d'individus de Grande nacre (espèce protégée).	Négligeable à fort	Négligeable à faible
Prises d'eau de mer du port de pêche	Turbidité et risque de pollution accidentelle.	Modéré	Négligeable à faible

Site dématérialisé

<https://www.democratie-active.fr/dae-zifmar2-port-sete/>

